BATAILLON D'ARTILLERIE.

Nlle.-Orléans, ce 29 Juin 1844.

Circulaire du 4 juillet, 20me année de notre Indépendance.

CONFORMEMENT aux ordres ci-dessus du quartier-général de la 1re division de la Légion de la Louisiane.

Le Bataillon d'artillerie se réunira le jeudi, 4 juillet prochain, à 8 heures du matin.

Grande tenue d'été, shakos à l'ordonnance.

La batterie sortira montée de 3 obusiers par voiture.

Par ordre du major.

F. FAUTON,
Adjt. Major.

99 juin

TERRA-CUBUS D'ORLEANS.

Ordre No 2.

Les membres de la Compagnie sont invités à se réunir (en bourgeois) demain lundi, 24 courant, à 10 heures précises du matin, pour procéder à l'élection d'un sous-lieutenant en remplacement de M. J. Chaffraix, démissionnaire pour cause de départ.

Par ordre du capitaine,

H. BURTHE.

19 juin

MON CRESTIERI DI MONTE VERNON.

La Compagnie se réunira ici, mardi prochain, 25 courant, à 10 heures précises, en habit de cérémonie impérieuse.

H Ferrière, Sagretaire.

G. CALCATERRA.

20 juin

PREMIERE BRIGADE MILICE DE LA LOUISIANE.

Quartier Général de Brigade,
19 juin 1844.

ORDRES DE BRIGADE.—No. 8.

AVIS que le prochain anniversaire de notre Indépendance nationale sera célébré à la fois par les bataillons maintenant d'ordre, et en conséquence des ordres du 18 courant, le major général de la 1re division, a ordonné que la première brigade de milice de la Louisiane, serait de qui suit:

1o Les bataillons Bakin et Fortifier F. Smith, commandé les deux régiments en uniforme de la 18e brigade, ordonnée à leur régiment respectif et aux heures ordinaires de service, lundi matin 1 juillet, à sept heures, en équipement complet et prêts à célébrer le glorieux anniversaire. Ils s'y tiendront sujets aux ordres subséquents.

2e Le colonel Henry Lathrop, commandant le 18me régiment, fera de même le Premier Régiment, en lever de son quartier, la Circle Triceli. Le colonel Wm. D. Lomax, commandant le 6ème régiment, est requis et chargé de faire de même pour le Premier Régiment de la Place de l'Annonciation. Le colonel Smith est chargé d'exécuter la même chose sur le Place Lafayette.

3e Le colonel Paraller F. Smith ordonnera un corps de 3 Artillerie de son régiment, de faire un salut national chacune des places susmentionnées de la Seconde Municipalité, au lever du soleil. A midi et au coucher du soleil.

4e Les cartouches et grenades ordonnées ci-dessus seront de plus fort calibre, afin qu'elles puissent être soumises à l'examen de l'inspecteur de division et approuvées par le major général, pour qu'il ne soit fait de déduction dans le dernier général.

5e Le colonel Bonne de 18me régiment, le colonel Cole de 6ème régiment, le colonel Lathrop de 18me, le colonel Barnes de 6ème; le colonel Langdon de 6ème (de Jeff-ter-son) le colonel Lathrop de 18me, le major Walker, commandant le 6ème régiment, avec leur état-major respectif, les officiers et sous-officiers, ainsi que les officiers d'état-major de la brigade, se rendront en face de l'hôtel de Ville de Seconde Municipalité, rue St. Charles, à sept heures et demie du matin, en uniforme complet et à cheval.

Les officiers adopteront pour leurs chevaux les mêmes harnachements que ceux désignés pour les officiers d'état-major de régiment.

Par ordre de colonel

R. W. OAKEY,
Commandant la 1ère. Brigade M. L.

Nouvelle Orléans, Aide de Camp,
Saisant fonction de Major de Brigade.

21 juin

QUARTIER GENERAL.

LEGION DE LA LOUISIANE.

Ordre de Brigade, No. 5.
Nouvelle-Orléans, 18 juin 1844.

CONFORMEMENT à la loi et en vertu d'ordres émanés du quartier-général de la première division, la Légion de la Louisiane commandée par ordre et se réunira en grande tenue d'été sur la Place d'Armes, le 8 juillet prochain, à 10 heures du matin, pour célébrer l'anniversaire de l'Indépendance Nationale.

La Compagnie de Lafayette Fusiliers, capitaine Finzer, la Compagnie de Louisiane Guards, commandée par Christian, se réuniront à 8 heures du matin, pour former la garde d'honneur du général.

Par ordre du major général,

H. BURTHE.

19 juin

MON CRESTIERI DI MONTE VERNON.

La Compagnie se réunira ici, mardi prochain, 25 courant, à 10 heures précises, en habit de cérémonie impérieuse.

H Ferrière, Sagretaire.

G. CALCATERRA.

20 juin

PREMIERE BRIGADE MILICE DE LA LOUISIANE.

Quartier Général de Brigade,
19 juin 1844.

ORDRES DE BRIGADE.—No. 8.

AVIS que le prochain anniversaire de notre Indépendance nationale sera célébré à la fois par les bataillons maintenant d'ordre, et en conséquence des ordres du 18 courant, le major général de la 1re division, a ordonné que la première brigade de milice de la Louisiane, serait de qui suit:

1o Les bataillons Bakin et Fortifier F. Smith, commandé les deux régiments en uniforme de la 18e brigade, ordonnée à leur régiment respectif et aux heures ordinaires de service, lundi matin 1 juillet, à sept heures, en équipement complet et prêts à célébrer le glorieux anniversaire. Ils s'y tiendront sujets aux ordres subséquents.

2e Le colonel Henry Lathrop, commandant le 18me régiment, fera de même le Premier Régiment, en lever de son quartier, la Circle Triceli. Le colonel Wm. D. Lomax, commandant le 6ème régiment, est requis et chargé de faire de même pour le Premier Régiment de la Place de l'Annonciation. Le colonel Smith est chargé d'exécuter la même chose sur le Place Lafayette.

3e Le colonel Paraller F. Smith ordonnera un corps de 3 Artillerie de son régiment, de faire un salut national chacune des places susmentionnées de la Seconde Municipalité, au lever du soleil. A midi et au coucher du soleil.

4e Les cartouches et grenades ordonnées ci-dessus seront de plus fort calibre, afin qu'elles puissent être soumises à l'examen de l'inspecteur de division et approuvées par le major général, pour qu'il ne soit fait de déduction dans le dernier général.

5e Le colonel Bonne de 18me régiment, le colonel Cole de 6ème régiment, le colonel Lathrop de 18me, le colonel Barnes de 6ème; le colonel Langdon de 6ème (de Jeff-ter-son) le colonel Lathrop de 18me, le major Walker, commandant le 6ème régiment, avec leur état-major respectif, les officiers et sous-officiers, ainsi que les officiers d'état-major de la brigade, se rendront en face de l'hôtel de Ville de Seconde Municipalité, rue St. Charles, à sept heures et demie du matin, en uniforme complet et à cheval.

Les officiers adopteront pour leurs chevaux les mêmes harnachements que ceux désignés pour les officiers d'état-major de régiment.

Par ordre de colonel

R. W. OAKEY,
Commandant la 1ère. Brigade M. L.

Nouvelle Orléans, Aide de Camp,
Saisant fonction de Major de Brigade.

21 juin

QUARTIER GENERAL.

LEGION DE LA LOUISIANE.

Ordre de Brigade, No. 5.
Nouvelle-Orléans, 18 juin 1844.

CONFORMEMENT à la loi et en vertu d'ordres émanés du quartier-général de la première division, la Légion de la Louisiane commandée par ordre et se réunira en grande tenue d'été sur la Place d'Armes, le 8 juillet prochain, à 10 heures du matin, pour célébrer l'anniversaire de l'Indépendance Nationale.

La Compagnie de Lafayette Fusiliers, capitaine Finzer, la Compagnie de Louisiane Guards, commandée par Christian, se réuniront à 8 heures du matin, pour former la garde d'honneur du général.

Par ordre du major général,

H. BURTHE.

19 juin

MON CRESTIERI DI MONTE VERNON.

La Compagnie se réunira ici, mardi prochain, 25 courant, à 10 heures précises, en habit de cérémonie impérieuse.

H Ferrière, Sagretaire.

G. CALCATERRA.

20 juin

PREMIERE BRIGADE MILICE DE LA LOUISIANE.

Quartier Général de Brigade,
19 juin 1844.

ORDRES DE BRIGADE.—No. 8.

AVIS que le prochain anniversaire de notre Indépendance nationale sera célébré à la fois par les bataillons maintenant d'ordre, et en conséquence des ordres du 18 courant, le major général de la 1re division, a ordonné que la première brigade de milice de la Louisiane, serait de qui suit:

1o Les bataillons Bakin et Fortifier F. Smith, commandé les deux régiments en uniforme de la 18e brigade, ordonnée à leur régiment respectif et aux heures ordinaires de service, lundi matin 1 juillet, à sept heures, en équipement complet et prêts à célébrer le glorieux anniversaire. Ils s'y tiendront sujets aux ordres subséquents.

2e Le colonel Henry Lathrop, commandant le 18me régiment, fera de même le Premier Régiment, en lever de son quartier, la Circle Triceli. Le colonel Wm. D. Lomax, commandant le 6ème régiment, est requis et chargé de faire de même pour le Premier Régiment de la Place de l'Annonciation. Le colonel Smith est chargé d'exécuter la même chose sur le Place Lafayette.

3e Le colonel Paraller F. Smith ordonnera un corps de 3 Artillerie de son régiment, de faire un salut national chacune des places susmentionnées de la Seconde Municipalité, au lever du soleil. A midi et au coucher du soleil.

4e Les cartouches et grenades ordonnées ci-dessus seront de plus fort calibre, afin qu'elles puissent être soumises à l'examen de l'inspecteur de division et approuvées par le major général, pour qu'il ne soit fait de déduction dans le dernier général.

5e Le colonel Bonne de 18me régiment, le colonel Cole de 6ème régiment, le colonel Lathrop de 18me, le colonel Barnes de 6ème; le colonel Langdon de 6ème (de Jeff-ter-son) le colonel Lathrop de 18me, le major Walker, commandant le 6ème régiment, avec leur état-major respectif, les officiers et sous-officiers, ainsi que les officiers d'état-major de la brigade, se rendront en face de l'hôtel de Ville de Seconde Municipalité, rue St. Charles, à sept heures et demie du matin, en uniforme complet et à cheval.

Les officiers adopteront pour leurs chevaux les mêmes harnachements que ceux désignés pour les officiers d'état-major de régiment.

Par ordre de colonel

R. W. OAKEY,
Commandant la 1ère. Brigade M. L.

Nouvelle Orléans, Aide de Camp,
Saisant fonction de Major de Brigade.

21 juin

QUARTIER GENERAL.

LEGION DE LA LOUISIANE.

Ordre de Brigade, No. 5.
Nouvelle-Orléans, 18 juin 1844.

CONFORMEMENT à la loi et en vertu d'ordres émanés du quartier-général de la première division, la Légion de la Louisiane commandée par ordre et se réunira en grande tenue d'été sur la Place d'Armes, le 8 juillet prochain, à 10 heures du matin, pour célébrer l'anniversaire de l'Indépendance Nationale.

La Compagnie de Lafayette Fusiliers, capitaine Finzer, la Compagnie de Louisiane Guards, commandée par Christian, se réuniront à 8 heures du matin, pour former la garde d'honneur du général.

Par ordre du major général,

H. BURTHE.

19 juin

BRANCHES FUCHES & Co., rue Chartier Nos. 30 et 32 Nouvelle-Orléans.

Vendent en gros et demi-gros, aux plus bas prix du marché:

CIGARES DE MANILLE et contrebandes.—Un très grand assortiment des havanières, bandés et non bandés.

CIGARES.—Pour vendre de bon et haute-lande, comme à Londres et à ses diverses de fantaisie, cordon de roses, Bijou de Delhi, de Lisbon, de cerises, cerises, hambrosines et de Cabinet, de Cabinet, de Cabinet,